



RENTRÉE SCOLAIRE **DES COLLÈGES** **2021 / 2022**

2 Les collèges des Hautes-Pyrénées

Les chiffres-clés

Un budget éducation de 13,2 M€

3 Les travaux :

3,8 M€ investis dans les collèges en 2021

→ Des chantiers conséquents :

Collège Gaston Fébus - Lannemezan

Collège Blanche Odin - Bagnères-de-Bigorre

Collège Voltaire - Tarbes

4 La restauration :

**Le goût des produits locaux, bio et "recettes maison",
menus végétariens, lutte contre le gaspillage**

5 L'accompagnement de projets éducatifs

Projet "Orchestre à l'école"

Internats d'excellence

Numérique

6 COVID-19 :

Protocole sanitaire: priorité à la sécurité et à la santé de tous



LES COLLÈGES DES HAUTES-PYRÉNÉES

CHIFFRES-CLÉS:

→ **20 collèges publics** dont 18 gérés par le Département (les cités scolaires d'Argelès-Gazost et Vic-en-Bigorre sont gérées par la Région).

→ **7722 élèves** inscrits à la rentrée 2021 dans les collèges publics (chiffre provisoire transmis par la Direction Académique).

→ **160 agents titulaires du Département** en contact quotidien avec les collégiens:

- 10 agents d'accueil.
- 33 cuisiniers + 3 cuisiniers titulaires remplaçants.
- 20 agents de maintenance.
- 94 agents polyvalents d'entretien et de restauration.
- + 24 personnes recrutées sous contrat Parcours Emploi Compétences (P.E.C.).
- + 2 apprentis en restauration.

Environ 1,1 million de repas sont produits chaque année par les équipes de restauration des collèges gérés par le Département, soit 6200 repas par jour pour les collégiens et le personnel ainsi que 1200 repas par jour produits pour les écoles.

UN BUDGET ÉDUCATION DE 13,2 M€

- 3 836 000€ de travaux de réhabilitation, rénovation et entretien réalisés dans les collèges.
- 400 000€ investis dans l'achat de matériels de cuisine (fours, sauteuses, chaînes de self, matériel de laverie...).
- 6 013 660€ de masse salariale pour les agents exerçant leurs fonctions dans les collèges publics.
- 1 864 360€ de dotation de fonctionnement pour les 20 collèges publics.
- 1 151 010€ de dotation de fonctionnement pour les 6 collèges privés.

TRAVAUX : 3,8 M€ INVESTIS DANS LES COLLÈGES EN 2021



DES CHANTIERS CONSÉQUENTS

→ Collège Gaston Fébus – Lannemezan

- Rénovation thermique : **1,526 M€**

Isolation thermique par l'extérieur, remplacement des luminaires, mise en œuvre d'une gestion technique centralisée et d'une ventilation mécanique contrôlée, installation d'une production photovoltaïque en autoconsommation.

→ Collège Blanche Odin – Bagnères-de-Bigorre

- Construction d'une salle d'activités sportives : **537 000 €** avec la création de

vestiaires et bloc sanitaire.

→ Collège Voltaire – Tarbes

- Remplacement des chaudières : **400 000 €**
- Réaménagement du bâtiment technologie : **230 000 €**, pour accueillir des vestiaires et sanitaires pour les activités sportives du gymnase, création de la nouvelle infirmerie et bureaux pour l'assistant social.

→ **1,42 M€ de travaux dédiés aux grosses réparations en 2021.**

LA RESTAURATION:

LE GOÛT DES PRODUITS LOCAUX, BIO ET "RECETTES MAISON", LES MENUS VÉGÉTARIENS ET LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

→ **Des priorités affirmées:** la qualité nutritionnelle, l'éducation alimentaire, la sécurité sanitaire, l'emploi des produits locaux et bio, la formation des personnels de restauration et la modernisation des cuisines et des demi-pensions.

Le Département a mis en place dès novembre 2019 des menus adaptés afin de proposer un repas végétarien par semaine.

→ Le Département met en place un **Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire**. 6 établissements ont été accompagnés pour lancer la démarche: les collèges Desaix à Tarbes, Beaulieu à Saint-Laurent-de-Neste, Gaston Fébus à Lannemezan, Paul Valéry à Séméac, Maréchal Foch à Arreau et Blanche Odin à Bagnères-de-Bigorre.

Cet accompagnement se traduit par:

- Des actions de sensibilisation auprès des élèves.
- Un diagnostic des pratiques en cuisine et au self.
- La pesée des aliments sur une période donnée.
- La proposition d'actions concrètes à mettre en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire.



61 % DU COÛT DU REPAS PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT

3,18€: c'est ce que coûte aux familles le repas d'un élève (forfait 4 jours).

8,20€: c'est le coût réel d'un repas servi. La différence (environ 5€) est assumée par le Département, soit un budget de **5,5 M€/an**.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS ÉDUCATIFS

"ORCHESTRE A L'ÉCOLE"

Les collèges Desaix à Tarbes et du Val d'Arros à Tournay ont adhéré au Projet "Orchestre à l'École".

Ce dispositif transforme une classe entière en orchestre pour une durée de 3 ans (en primaire ou au collège). L'orchestre devient ainsi une matière à part entière dans l'emploi du temps des élèves. Ils reçoivent en moyenne 1 heure de cours d'instrument et 1 heure de cours d'orchestre par semaine.

Les professeurs d'écoles de musique ou de conservatoires se déplacent au sein des établissements scolaires et travaillent en

étroite collaboration avec les professeurs de l'Éducation Nationale.

Les élèves, qui pour la majorité d'entre eux n'ont jamais fait de musique, jouent dès le début en orchestre. Les professeurs adaptent leur pédagogie et utilisent un répertoire spécifiquement créé pour atteindre un niveau musical de qualité, indispensable à la valorisation des élèves.

Le Département accompagne ce dispositif à hauteur de 10 600 € afin de doter les deux collèges en instruments de musique.

INTERNAT D'EXCELLENCE

Le collège Beaulieu de Saint-Laurent-de-Neste, a été labellisé "Internat d'excellence". Créé par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ce label distingue les internats qui s'inscrivent dans une dynamique de projet dont les principaux critères d'octroi sont les suivants :

- Un ancrage territorial affirmé,
- Un projet éducatif et pédagogique renforcé,
- Des conditions et des modalités d'hébergement attractives et sécurisantes.

Géré en partenariat avec la ville de Toulouse Métropole, propriétaire du bâtiment, le collège Beaulieu a été doté de salles modulaires lui permettant d'accueillir 2 classes supplémentaires dès cette rentrée. L'objectif étant d'accueillir jusqu'à 20 élèves au sein de l'internat. Des travaux de réhabilitation et d'extension de la restauration sont prévus en **2022-2023** pour un montant de **750 000 €**.

LE NUMÉRIQUE :

Afin de favoriser l'accès au numérique pour tous les collégiens, le Département a équipé tous les établissements de deux classes mobiles (soit 30 tablettes) ainsi que des tablettes pour les enseignants.

Cette dotation a été complétée cette année par 5 Apple TV et 1 caméra de visioconférence attribuées à chaque collège pour un total de **40 000 €**.



PROTOCOLE SANITAIRE: PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA SANTÉ DE TOUS

Les agents du Département assurent le nettoyage fréquent de tous les lieux de passage et points de contacts au sein de chaque collège. L'aération et la ventilation des salles de classes et autres locaux est un point important du dispositif de lutte contre le COVID-19.

Le Département a également équipé chaque collège de 3 capteurs mobiles de CO₂ afin d'assurer une ventilation optimale des locaux (salles de classe et espaces de restauration). Le coût de cette mesure est de **7 500 €**.

**CONTACT PRESSE :**

Julien COURDESSES
05 62 56 78 44 / julien.courdesses@ha-py.fr